Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

BUREAU D'ANNONCES — 4, rue des Sept-Agneaux, 1, Grand'Place

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la Poste. Un an.	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 1,50
Départem. non limitrophes et Etrang.	port en sus	Chronique locale	— 4,00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

universellement reconnu le meilleur

TEMPERATURE

LILLE, le 1er juillet.

Minimum, nuit, abrité	9°2
Minimum, nuit, découvert	8°2
Surface du sol, 8 h. du matin	11°0
A 1 mètre de profondeur	13°0
De l'air à l'ombre	11°0
Maximum, jour, à l'ombre	14°2
Maximum, jour, au soleil	15°6

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°80.
Etat du ciel : Couvert.
Direction du vent : N.

BAROMETRE. — Le 30 juin (8 heures matin) la pression était de 758 m/m, le 2 juillet (8 heures du matin) la pression est de :

L'« éducation populaire »

Le « Journal Officiel » vient de publier le rapport que M. Petit, inspecteur général, adresse, chaque année, au ministre de l'Instruction publique, sur le fonctionnement de l' « éducation populaire » en France.

C'est le treizième : il est long, copieux, bourré de statistique, satisfait de lui-même et des autres, comme presque tous les rapports officiels.

Il donne des chiffres, des chiffres à en être ébloui : bref M. l'Inspecteur général affirme, avec une belle assurance, que cette année l'éducation populaire a encore « accentué sa marche en avant ».

Et pourtant, pas n'est besoin d'être grand clerc pour découvrir la réalité qui se cache sous cet optimisme de commande : si les chiffres constatent encore un progrès du mouvement post-scolaire laïque, ce progrès est peu considérable comparé à celui des années précédentes.

Après un développement rapide, il semble que nous touchions à un moment d'arrêt : pourrions-nous être arrivés au sommet de la courbe !

C'est surtout dans les œuvres d'enseignement que ce ralentissement se fait sentir. Ainsi les cours d'adultes qui, en 1904-1905, atteignaient le nombre de 47.673, s'élèvent en 1906-1907, à 43.248, soit une augmentation de 575 cours depuis deux ans. Certes, c'est là encore un progrès, mais hors de proportion avec celui des périodes précédentes où l'augmentation atteignait jusque 5.428 pour la seule année 1902 !

Si les cours d'adultes sont encore en progrès relatif, les conférences publiques, en revanche, sont en baisse sur toute la ligne. En 1897-98, on en avait donné 117.753 ; en 1905 ce chiffre s'abaissait à 105.378 ; la chute s'est accentuée encore cette année où le nombre des conférences publiques n'a été que de 87.000, soit un déchet de plus de 30.000 depuis neuf ans.

Autre constatation assez mortifiante, capable de modérer un peu l'optimisme auquel on pourrait être entraîné à la suite de rapporteur.

A considérer les sacrifices énormes que s'est imposés la République pour accomplir son œuvre d'enseignement populaire, on inclinerait à croire que tout le monde en France, aujourd'hui, sait lire et écrire pour le moins.

Erreur, hélas ! tout ce qui reluit n'est pas or, tout ce dont on fait état sur le papier n'a pas une valeur indiscutable ; M. Edouard Petit note que pendant l'année 1906, quinze mille soldats illettrés ont suivi les cours et conférences qui leur étaient destinés.

Quinze mille illettrés ! ne semble-t-il pas étrange qu'en ces temps d'obligation scolaire, tant de jeunes gens aient pu attendre jusqu'à vingt ans, pour apprendre à lire. — Vraiment, il y a peut-être « marche en avant », comme dit le rapporteur, mais que de traînards à la queue de la colonne !

— Certes, tous ces chiffres sont curieux à connaître, il ne nous est pas indifférent de savoir que 71.427 instituteurs et institutrices ont distribué l'enseignement à 600.000 étudiants populaires. Mais la valeur de l'enseignement, la qualité des matières professées, le thème des conférences données, seraient pour nous d'un intérêt plus immédiat que leur quantité et le nombre des auditeurs.

M. Ed. Petit n'en fait pas le détail, mais il se porte garant de leur excellence !

Soit ; mais alors comment se fait-il que depuis une quinzaine d'années que l'Etat a organisé tout cet effort post-scolaire pour accaparer la jeunesse française, pour continuer et perpétuer l'action de l'école officielle, nous voyions la mentalité de ce pays se pervertir de jour en jour ?

D'où provient cette marée montante de la criminalité juvénile ? d'où vient cette précoce dépravation des mœurs ? pourquoi cet état d'esprit qui s'amplifie, qui se généralise contre l'autorité ? pourquoi toutes les colonnes qui soutiennent l'édifice social sont-elles comme ébranlées ? pourquoi, en un mot, cette décomposition générale à laquelle nous assistons ?

Car enfin, nous mettons M. l'inspecteur Petit au défi de nous citer un service public, un milieu social qui ne soit en proie à une fièvre de désorganisation. Du haut en bas, tout craque, tout se désagrège.

Propriété, famille, armée, finances, justice, enseignement, morale, bienfaisance, sécurité matérielle : toutes les forces sont atteintes, toutes les ressources fléchissent.

Il n'y a plus de vigueur, d'activité et d'esprit de suite que dans la passion destructive.

Tout cela ne semble guère troubler la digestion de M. le rapporteur ; pourtant si l' « éducation populaire » n'est pas le seul facteur responsable de cette situation lamentable, elle en est au moins une des causes principales.

Au lieu de travailler à raffermir le principe d'autorité, à rendre plus vivace le sentiment du devoir, trop d'éducateurs populaires trouvent plus urgent de saper toutes les croyances, de détruire tout idéal.

Toute cette « éducation populaire » que M. Ed. Petit déclare « excellente », tend moins à l'éducation civique, qu'à la déchristianisation de l'âme française.

Au lieu d'inculquer à la jeunesse de saines notions de morale, de bien, d'honnêteté, de respect, on n'a plus d'autre préoccupation que de la préparer à **voter un jour pour les candidats de la secte maçonnique.**

De là ce déchaînement d'idées subversives, cette guerre ouverte et cynique à la vérité, à l'autorité, à la liberté, à la patrie.

Aussi, tous les intérêts sont-ils mis en péril et l'âme française éprouve toutes les angoisses et toutes les atteintes. Nous voyons aujourd'hui des excès, hier encore invraisemblables : la révolution se prépare et gronde jusqu'au milieu des fonctionnaires de l'Etat.

C'est la **marche vers une sorte de sauvagerie**, comme disait hier un de nos confrères de Belgique.

Oui, que M. Petit et ses collaborateurs daignent y réfléchir : la diffusion des doctrines matérialistes et athées dont ils sont les propagandistes, est en train de jeter la France dans l'ère des convulsions où se joue non seulement l'avenir mais aussi l'existence d'un peuple.

A. R. T.

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Debout, vicaire à Croix (Saint-Martin), est transféré à Roubaix (Saint-Joseph).

LE SYNDICAT DES INSTITUTEURS

— Cela vous gêne beaucoup que les instituteurs se syndiquent ?

Songez donc, monsieur ; si les instituteurs avaient le droit de se syndiquer, ils auraient le droit de se mettre en grève...

— Et alors ?

— Alors, ils n'enseigneraient plus.

— Qu'est-ce qu'ils enseignent ?

— Ils enseignent que l'homme est un agrégat de molécules chimiques, que l'âme n'existe pas, que l'idée de Dieu a fait son temps, que la Patrie est une conception tout à fait surannée et que le drapeau n'est qu'une loque.

— Vous verriez beaucoup d'inconvénients à ce qu'ils se mettent en grève et qu'ils cessent momentanément d'enseigner cela ?

— Ma foi, monsieur, vous me troublez un peu, car je vous avoue que je n'ai jamais eu tant de pensées à la fois dans toute ma vie. Moi, vous savez, je suis conservateur, et je veux sauver la société....

LE CONCOURS DE CHIENS DE POLICE DE ROUBAIX

La clôture des engagements.

La composition du jury.

Les inscriptions pour le grand Concours international de chiens de police, qui aura lieu dimanche prochain, 7 juillet, au Vélodrome Roubaisien, sont sur le point d'être closes, et nous pouvons dès maintenant annoncer que les sujets les plus réputés seront présentés à Roubaix.

La Belgique, où cette question de chiens de police est plus avancée qu'en France, tient la tête et enverra ses meilleurs représentants.

Le comité du « Club Saint-Hubert du Nord » a reçu notamment l'engagement du célèbre chien « Athos », appartenant à un officier de la police bruxelloise, et qui a obtenu le prix d'honneur au concours de Rouen, il y a quelques semaines.

Le brigadier de police Danhoffer, de Roubaix, présentera également deux de ses élèves, bien que le dressage de ceux-ci soit encore très incomplet, le chenil municipal de Roubaix étant de création toute récente.

M. Edouard Roussel, conseiller général, adjoint au Maire de Roubaix, a bien voulu accepter la présidence du jury, qui sera ainsi composé : MM. E. Roussel, Gœthals, de Bruxelles, Joanny Dufour, du comité du « Club Saint-Hubert du Nord » ; commissaires de ring : MM. Emile Eloy et César Gaydet.

Le concours-exposition de chiens de douaniers, qui précédera le concours de chiens de police, s'annonce, lui aussi, comme devant obtenir un grand succès ; il n'y a pas moins de 45 sujets inscrits ; le jury sera présidé par M. Desbordes, directeur des douanes, à Lille, qu'aideront MM. Ed. Delarue et R. Fontaine, vice-présidents du C. S. H. N.

La Persécution religieuse

FERMETURE D'ÉTABLISSEMENTS CONGRÉGANISTES

Le « Journal officiel » publie un décret ordonnant la fermeture, pour le 1er septembre prochain, de 82 établissements congréganistes.

Sur ces 82 écoles, 11 y a 71 écoles de filles et 11 écoles de garçons. Ces dernières écoles sont tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Frères des Ecoles chrétiennes de Paris : A Dunkerque, rue Sainte-Barbe et rue Marengo, à Annappes ; à Roubaix, rue Bourdaloue, rue Rollin et rue Saint-Antoine prolongée ; à Tourcoing, rue de la Cloche et rue Ingres ; à Wattrelos, rue de l'Industrie.

Dames de l'éducation chrétienne d'Argentan (Orne) : A Loos, école maternelle.

Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Paris : A Loos, école maternelle ; à Annappes ; à Tourcoing, rue d'Austerlitz.

Carmélites de Roubaix : A Roubaix, rue Saint-Antoine.

Bernardines de Flines : A Flines-lez-Raches.

Franciscaines de Notre-Dame des Anges de Lille : A Lys-lez-Lannoy.

Filles de l'Enfant-Jésus de Lille : A Mareschez ; à Sailly-lez-Lannoy ; à Tourcoing, rue Montaigne, rue Bonne-Nouvelle, rue Testelin et rue du Prince ; à Wattrelos, rue de Tourcoing.

Franciscaines dites Capucines de la Pénitence de Bourbourg : A Bourbourg.

Sœurs de la Providence de Sainte-Thérèse d'Avesnes : A Tourcoing, rue de Menin.

Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) : A Lille, rue Sainte-Catherine ; Bouvines, la Place ; Halluin, 50, rue des Ecoles (pensionnat et externat); à Roubaix, rue de la Sagesse, rue de la Redoute, rue Saint-Louis et rue Pigalle ; à Tourcoing, rue de la Cité ; à Wavrin, place de l'Eglise.

Dames de la Sainte-Union de Sin-le-Noble : A Hargnies ; à Roubaix, rue de l'Espérance et rue du Vieil-Abreuvoir.

Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Paris : A Lille, 12, rue de la Barre ; à Aniche, rue d'Alsace ; à Bocchaute ; à Saint-Jans-Cappel, route de Bailleul ; à Bergues, à Lille, rue Saint-Sauveur, rue du Faubourg-de-Béthune, boulevard de la Moselle, rue Saint-Gabriel et rue Gantois ; à Quesnoy-sur-Deûle, rue Saint-Vincent de Paul ; à Tourcoing, rue de Gand.

Augustines d'Arras : A Lauwin-Planque.

Augustines de Cambrai : A Le Cateau.

Sœurs de l'Enfant-Jésus de Lille : A Lille, rue du Metz ; à Haverskerque.

Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) : A Haubourdin, rue d'Emmerin.

Sœurs de Sainte-Anne de la Providence de Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire) : A Cambrai, 22, rue de Crèvecœur.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

~ A **MONS-EN-BARŒUL**, de **M. Léon Lagneau**, contremaître retraité de la Congrève et président de la Fanfare de l'Imprimerie L. Danel, médaillé de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, décédé à l'âge de 64 ans, muni des Sacrements. Les funérailles auront lieu mercredi, à neuf heures, en l'église de Mons-en-Barœul. Assemblée à la maison mortuaire, rue Carnot, 1, à huit heures trois quarts.

~ A **BAILLEUL**, de **M. Octave Gazaibou**, chef de la Musique Municipale, directeur de la Musique du Collège de l'Immaculée Conception de Bailleul, décédé dimanche, dans la nuit ; il était âgé de 59 ans.

~ Lundi matin, à onze heures et demie, en l'église Sainte-Marie Madeleine, à **LILLE**, ont été célébrées les funérailles de **M. Auguste Macquelier**, négociant, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre de la Chambre de Commerce de Lille, administrateur de la succursale de la Banque de France.

Le deuil était conduit par les fils et gendres du défunt.

Dans l'assistance, qui était considérable, on remarquait la présence de MM. Vandame et Groussau, députés, Emile Scrive, Brackers d'Hugo, Danchin, Barrois-Bramé, Gossart, conseillers généraux ; Bonte, président du Conseil d'arrondissement ; Guilbaut, conseiller d'arrondissement ; Ch. Delesalle, maire de Lille ; Duburcq, Baudon, Crépy-Saint-Léger, adjoints ; Dambrine, Rémy, conseillers municipaux ; H. Loubry, directeur de la Banque de France ; Edmond Faucheur, président de la Chambre de Commerce, et MM. Duhem, Maurice Bernard, H. Decroix, P. Delemer, Edouard Decoster, Dubar, membres, V. Clément, secrétaire de cette Compagnie ; M. le chanoine Carton, archiprêtre, doyen de Saint-Pierre-Saint-Paul ; l'abbé Caudron, doyen de Saint-Etienne, l'abbé Delbroucq, supérieur de l'Ecole Saint-Joseph ; Duvilliler-Motte, vice-président de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; Charles Barrois, de l'Institut ; Th. Barrois, ancien député ; Seitert, directeur du Crédit du Nord ; Melchior, consul de Belgique ; Ledieu-Dupay, consul de Hollande ; Palliez, consul de Suède ; Crémont, consul de Turquie ; de Coaster, inspecteur principal du Chemin de fer du Nord ; Stoclet, Larivière, ingénieurs en chef des Ponts-et-Chaussées ; le colonel Miniscloux; Dolez, Selosse, Chesnelong, Maurice Vanaer, Fauchille, avocats ; André Bernard ; les docteurs Desplats, Delassus, Faucon, Derode, Franchomme; Titren, vice-président du Bureau de Bienfaisance, etc.

L'inhumation a été faite dans le caveau de famille, au cimetière de l'Est.

Suivant le désir du défunt, il n'a été prononcé aucun discours et les honneurs militaires n'ont pas été rendus au chevalier de la Légion d'honneur.

~ Hier matin, ont été célébrées à **LOOS**, au milieu d'une assistance très nombreuse les funérailles de **M. Henri Crépin**, dont nous avons annoncé la mort.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Bourgeois, curé de la paroisse.

En tête du cortège était portée la bannière du Tiers-Ordre de Lille.

Venait ensuite la Chorale du Cercle Saint-Joseph, qui avait tenu à assister en corps aux obsèques d'un de ses plus anciens membres.

La Chorale s'est faite entendre sur le parcours du convoi vers l'église et vers le cimetière et pendant la messe, qui a été chantée par M. l'abbé Cailliau.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Crépin qui était accompagné de M. le chanoine Cateau, doyen d'Haubourdin, et par les autres fils du défunt, accompagnés du P. Michault et d'autres ecclésiastiques.

L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

L'absoute a été donnée par M. le curé et M. l'abbé D'Haeye, vicaire de la paroisse, a conduit le corps au cimetière.

~ Lundi, à dix heures du matin, ont eu lieu, en l'église de **SAINT-VAAST-LA-HAUT**, les funérailles de **Mme J.-B. Genaux**, née **Calixte Quinet**, décédée vendredi soir, après plusieurs mois de souffrances.

Le deuil était conduit par les cinq fils de la défunte.

Une foule considérable suivait le cortège. Nous avons remarqué dans l'assistance M. l'abbé Delannoy, curé de Sainte-Croix ; M. l'abbé Fontaine, curé d'Anzin ; M. l'abbé Decherf, vicaire d'Anzin, amis de la famille et les nombreux amis des fils de la regrettée défunte.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Chronique Electorale

CANTON DE BOUCHAIN

Le « Progrès » annonce que le parti radical n'opposera pas de candidat à M. César Caullet à l'élection du Conseil général.

M. César Caullet est conseiller sortant, « ancien progressiste, dit le « Progrès », qui, à la dernière session du Conseil général, avoté avec la majorité de gauche ».

Toujours d'après le « Progrès », au Congrès de Bouchain, M. Lestoille, maire d'Haspres, a fait savoir que M. Caullet lui a adressé, pour être lue à ses collègues du Conseil municipal, une lettre dans laquelle il fait une déclaration très nette au point de vue politique.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Fin d'un conflit. — La grève de la Société des Vidanges Inodores, rue Saint-Hubert, qui avait commencé samedi, a pris fin lundi matin. Les ouvriers ont repris le travail, après avoir obtenu satisfaction. Le piqueur a été congédié.

Une grève de charretiers. — Neuf charretiers de chez M. Carrette-Duburcq, entrepreneur, rue d'Italie, 87, se sont mis en grève hier matin, réclamant une augmentation de salaire et le rétablissement de la prévenance.

IVe CONCOURS ANNUEL des Sociétés catholiques de gymnastique DU NORD A CASSEL

L'antique et paisible cité de Cassel a vu dimanche se réunir les sociétés catholiques de gymnastique de la région.

Plus de deux mille gymnastes étaient venus de tous les points du département, répondant à l'appel du comité central dont les dévoués président et secrétaire, MM. Cieren et Dhélin, s'étaient prodigués pour assurer le succès de cette belle fête.

LA MATINÉE

Dès les premières heures de la matinée, par trains spéciaux, arrivaient de nombreuses sociétés, des parents de gymnastes, de curieux. Malgré l'affluence de voyageurs, on ne pouvait s'empêcher de remarquer la discipline parfaite de toutes les sociétés, dont l'embarquement, organisé militairement, préludait de l'ordre et du calme dont elles n'ont cessé de faire preuve durant toute la journée.

Bientôt les flancs du Mont-Cassel furent sillonnés de sociétés de gymnastique, qui, drapeaux au vent et aux sons de fanfares entraînantes, traversèrent les rues de la ville, pour aboutir à la Grand'Place, toute parée comme aux grands jours de fête.

A huit heures commencèrent les concours. L'animation était grande partout, et nos gymnastes, partout applaudis, rivalisèrent de zèle et d'ardeur. Ces luttes épiques durèrent toute la matinée, sous les yeux de nombreux spectateurs venus de toute la région.

Les concours, très animés, furent interrompus à onze heures et demie. Les sociétés, au nombre de quarante, se formèrent alors en cortège, et se rendirent à l'église, où devait avoir lieu la messe militaire.

RÉCEPTION A LA MAIRIE

Pendant que s'effectuait ce rassemblement, les membres du comité central, les jurés et deux délégués de chacune des sociétés se rendaient à la Mairie où dans la grande salle de réception les attendaient M. Mœneclaey, maire et M. Malot, adjoint.

M. G. Cieren, président du comité central, présenta à M. le Maire les personnes qui l'accompagnaient ; il remercia la population casselloise de l'accueil aimable qu'elle avait réservé aux sociétés de gymnastique.

M. Mœneclaey, très délicatement, rappela une récente visite d'officiers de réserve en manœuvres et se déclara très heureux de saluer, en la circonstance présente, les soldats de demain.

Des remerciements tout particuliers furent ensuite adressés aux représentants de la Montoise-Saint-Georges.

LA MESSE MILITAIRE

A midi, la vieille église de Cassel présentait un spectacle vraiment impressionnant. Elle était remplie de gymnastes.

Dans le chœur étaient groupés les drapeaux, ayant comme garde d'honneur les sections militaires en armes. Au premier rang se tenait l'ex-capitaine Magniez, inspecteur général, entouré des membres du comité.

Après l'Evangile, M. le vicaire-général Margerin monta en chaire.

Après avoir, en quelques mots, recommandé aux prières de tous l'âme de Maurice Desailly, gymnaste de la Saint-Christophe de Fives, tué accidentellement à Mons-en-Barœul, M. le vicaire-général Margerin félicita la municipalité de Cassel d'avoir réservé une si gracieuse hospitalité aux gymnastes catholiques, M. le Doyen, le capitaine Magniez et les organisateurs eurent aussi leur part d'éloges mérités.

M. Margerin dit ensuite combien l'autorité diocésaine s'intéresse aux Sociétés catholiques de gymnastique : Mgr Delamaire a daigné accorder deux prix d'honneur et M. le Vicaire-Général a tenu à venir adresser la parole aux gymnastes pour leur donner des encouragements, des conseils et rappeler la leçon de foi et de patriotisme qui se dégage de cette réunion générale annuelle.

Cette allocution a été écoutée avec la plus grande attention.

Toute l'assistance entonne ensuite un impressionnant « Credo ».

Au moment de l'élévation, le spectacle devient émotionnant : tous les drapeaux s'inclinent, les sections en armes rendent les honneurs les armes, à genou, font le salut ce pendant que les tambours et clairons de toutes les Sociétés battent et sonnent aux champs.

Après le « Credo », les gymnastes ont chanté, avec non moins de conviction, le beau cantique « Catholique et Français toujours ».

BÉNÉDICTION D'UN DRAPEAU

Le Saint-Sacrifice terminé, la « compagnie » de Bellignies, de fondation récente, se range dans le chœur où on va bénir son drapeau. Le capitaine Magniez tient l'emblème pendant que M. le vicaire-général Margerin récite les prières de la bénédiction. M. le Vicaire-Général remet ensuite lui-même le drapeau tricolore entre les mains du porte-drapeau. Les tambours et clairons exécutent les sonneries française et belge « Au Drapeau ».

UN TÉLÉGRAMME DE Mgr DELAMAIRE

M. le vicaire-général Margerin donne lecture d'un télégramme que Mgr Delamaire vient de lui adresser et dont voici le texte :

Archevêque coadjuteur Cambrai adresse chaudes félicitations pour magnifique réunion des gymnastes catholiques du Nord leur envoie paternelle bénédiction ainsi qu'à leur dévoué président Cieren.

DELAMAIRE

La cérémonie terminée, les sociétés se dispersèrent dans la ville, dans le plus grand ordre.

L'APRÈS-MIDI

LE DÉFILÉ. — LES CONCOURS

A trois heures, les sociétés étaient massées sur la Nouvelle-Place, pour le défilé. Précédé de la musique municipale de Cassel, le cortège défila par la rue de Saint-Omer, la Grand'Place et la rue de Lille.

Après avoir fait une conversion rue de Lille, le cortège revint sur la place où au son d'un pas redoublé entraînant exécuté par l'excellente musique municipale de Cassel, les sociétés défilèrent devant les autorités.

On a beaucoup remarqué l'allure militaire de toutes les sociétés ; félicitons aussi l'excellente musique de l'Institution Saint-Jacques d'Hazébrouck qui avait pris place au milieu du cortège et a exécuté de jolies marches militaires.

Après le salut aux drapeaux suivi de l'exécution de la « Marseillaise » et de la « Brabançonne » longuement applaudies, les sections de concours de toutes les sociétés ont exécuté avec un ensemble absolument remarquable, avec accompagnement par l'infatigable musique municipale de Cassel, les exercices imposés.

Cette partie du programme enthousiasma la foule qui se pressait sur la Place.

Ces exercices imposés, qui ont été très admirés par les nombreuses personnes compétentes, sont l'œuvre des dévoués moniteurs de la Française de Sin-le-Noble : MM. Sarrazin ; ceux-ci, après l'exécution générale si réussie, ont été très vivement félicités par les autorités, notamment par M. le vicaire-général Margerin.

On a beaucoup applaudi aussi une démonstration de boxe spéciale par la section de concours de la Montoise Saint-Georges, sous l'énergique direction de M. Léjeune.

Les différents concours continuèrent ensuite sur différents points de la ville, au milieu des applaudissements.

Et, vers 7 h. et demie, dans le plus grand ordre, les sociétés catholiques de gymnastique du Nord regagnent la gare pour reprendre leurs trains spéciaux.

PALMARÈS

Fanion d'honneur. — La garde du fanion d'honneur des Sociétés catholiques de gymnastique du Nord est confiée, jusqu'au concours de 1908, à la société **La Saint-Paul**, de **La Madeleine-lez-Lille** (Berkem).

Ecole de section avec armes. — Prix d'honneur offert par S. G. Mgr Delamaire : Saint-Martin, Tourcoing ; 1er prix, Avant-Garde, Roubaix ; Jeanne d'Arc, Roubaix ; 2e, Saint-Maurice, Hellemmes ; Patriote, Roubaix.

Ecole de section sans armes. — Prix d'honneur offert par S. G. Mgr Delamaire : La Jeune Garde de Lille ; 1ers prix, Pro Patria, St-Saulve ; Saint-Paul, La Madeleine ; Saint-Robert, La Madeleine ; Saint-Maurice, Lille ; Saint-Christophe, de Lille ; Saint-Eloi, Fives ; Deuxièmes prix, La Jeanne d'Arc, Solesmes ; Abeille, Roubaix ; Saint-Georges, Armentières ; Patriote, Templeuve ; Saint-Michel, Quesnoy-sur-Deûle ; Saint-Eloi, Hazebrouck ; Saint-Denis, Hellemmes.

Ses prix, La Française, Sin-le-Noble ; Jeune Garde Républicaine, Bellignies ; L'Amandinoise.

Ensembles spéciaux. — Adultes. — 1e division. — (Maximum 60) :

1er prix, Jeune Garde, Lille, 58 p. 1/2 ; Montoise Saint-Georges, Mons, 68 p. ; Saint-Maurice, Armentières, 56 p. ; 2e, Amandinoise, St-Amand, 48 p. ; 3e, St-Christophe, Fives, 41 p.

Ensembles spéciaux. — Adultes. — 2e division (Maximum 60). — Premiers prix, Pro Patria, Saint-Saulve, 60 p. ; Saint-Georges, Armentières, 57 p. ; La Française, Sin-le-Noble, 52 p. ; 2es prix, Saint-Eloi, Hazebrouck, 48 p. ; Française, Sin-le-Noble, 48 p. ; Saint-Robert, La Madeleine, 48 p. ; St-Maurice, Lille, 46 p. ; 3e prix, Vaillante, Roubaix, 41 p.

Ensembles spéciaux avec engins. — Pupilles — Maximum 60. — 1ers prix, Pro Patria, Saint-Saulve, 53 p. ; Amandinoise, Saint-Amand ; 51 p. ; 2e, Jeanne d'Arc, Roubaix, 49 p.

Ensembles spéciaux — A mains libres. — Pupilles — 1ers prix, Saint-Maurice, Hellemmes,

---

FEUILLETON 2

RÊVE D'HONNEUR

par René d'ANJOU

Oh ! comme il se rappelait les causeries heureuses du soir, quand le prêtre et les heureuses du soir, quand, la prière faite en commun dans la pauvre église en troncs d'arbres, les deux amis se reposaient devant l'habitation qu'ils s'étaient créée. On parlait de la patrie, on racontait l'arrangement de la famille. Georges avait des larmes aux yeux en parlant de sa mère...

Mais un jour, le front barré d'une grande ride, l'air résolu, l'œil fixe et ferme, la voix rude pour cacher son émotion, le prêtre avait dit :

— Pierre, je pars, j'ai ici achevé l'œuvre. Dieu m'appelle plus loin.

A ces mots inattendus, l'effarement du docteur fut indescriptible; le missionnaire reprit la parole de plus en plus saccadée :

— Oui, il le faut, Pierre. Ici, je perds mon temps, j'aime cette paix, votre amitié précieuse; mes chrétiens sont doux, mon cœur est trop ami du leur, je ne fais plus en ce monde ce pourquoi j'y suis venu. Je suis trop heureux, mon frère... Adieu.

— Et moi, balbutia Pierre, je n'ai pas, ainsi que vous, sacrifié mon avenir; j'ai, entraîné par votre exemple et conquis par votre sympathie, renoncé à ma carrière; j'ai bâti ici notre maison commune, j'ai planté ce jardin fertile et embaumé, je commence à recevoir le fruit de ma peine, à cueillir ma récolte et, tout à coup, sans raison plausible, vous m'abandonnez !

— Le fruit de notre peine, mon frère, ne se cueille pas en ce monde, il mûrit là haut à notre intention dans le paradis, si nos bonnes œuvres le cultivent. Croyez que je souffre, Pierre, et ne m'enlevez pas le courage. Si je partais sans regret, je n'aurais aucun mérite à partir. Et si je restais, maintenant que je sais mon devoir, je n'aurais aucun repos.

Pierre avait alors caché en ses mains son visage désolé, des larmes avaient sans honte filtré entre ses doigts. Seul, en cet exil, seul !

— Je reviendrai, consentit Georges, une fois l'an, pour faire ici la retraite pascale, je bénirai les mariages; mon meilleur élève Rayana, que j'ai baptisé François, fera le catéchisme à ma place en attendant que je puisse l'envoyer au Petit Séminaire indigène de Saint-Thomé : les dimanches seront ainsi observés dans la mesure du possible. Les misérables nègres de Longpao, anthropophages et idolâtres, qui vivent à quelques lieues d'ici dans la montagne, ont plus besoin de moi que ces convertis. De plus, vous leur restez, mon frère. Dieu ne vous envoya pas sur cette côte sans but. Pierre vous avez eu certainement l'honneur d'une mission, comprenez-la, mon ami, demeurez là où vous êtes échoué, attachez votre pensée à cette noble action de sauver vos semblables, de faire œuvre de pionnier du Christ.

Et peu à peu, le prêtre avait galvanisé cette âme d'élite, elle aussi, du marin; il avait accepté le sacrifice, admis la tâche et fini par vivre là sur cette côte perdue, soignant l'âme et le corps de ces pauvres Africains noirs.

Un jour, il errait seul entre les rochers où venaient à marée haute se briser les lames écumantes. Il vit en mer un navire en panne qui mettait un canot à la mer. Le canot venait droit au mouillage, il accosta dans la petite crique.

Deux matelots blancs le montaient, un homme était couché au fond. Les marins le saisirent, coupèrent ses liens sans prononcer une parole et repartirent ainsi qu'ils étaient venus, à force de rames. Près du prisonnier, on avait déposé une caisse.

Très surpris, le docteur regardait cette singulière manœuvre sans intervenir. A l'abri du rocher, il observait le nouveau venu l'abandonné... Il portait un costume bizarre, demi-civil, demi-militaire, hétérogène. Il s'était levé aussitôt libre, il avait secoué vivement ses membres engourdis et, avec un geste de menace vers le vaisseau, il avait crié ces mots en français :

— On ne muselle pas un serpent, et je te retrouverai, mon fier capitaine !

Le docteur n'avait pas entendu cette provocation; mais voyant une douleur, un homme, son compatriote, victime à tort ou à raison — il ne pouvait en rien l'apprécier — d'un évènement anormal, il s'approcha du malheureux

Celui-ci s'était assis sur sa caisse, il regardait à l'horizon fuir le vaisseau dans une hébétude désespérée.

Pierre lui toucha l'épaule.

— Courage, dit-il, à tout péché miséricorde, mon frère.

L'inconnu sursauta.

— Un Français ! s'écria-t-il. Allons, je suis donc encore sauvé cette fois !

— Peut-être, et je le voudrais. Etes-vous victime ou criminel ?

L'inconnu, à ces mots naïfs, éclata d'un mauvais rire amer et moqueur.

— Oh ! victime, bien sûr, victime, mon bon ermite; seulement on m'a traité ainsi qu'un criminel, vous le voyez.

L'allure de l'étranger n'était certes pas pour plaire au doux Pierre Beaucourt. Cependant, parmi les sauvages, il en avait un peu vu de toutes les couleurs, selon l'expression vulgaire, et il avait appris, à l'école de Georges Rozel, à dominer la répulsion de son premier mouvement. Puis il reprit avec bonté :

— On vous amène ici, je le vois, par force, dans quel but ?

— Dans le but de se débarrasser de moi, de me faire dévorer par les cannibales qui habitent ces parages.

— Il n'y a aucun cannibale, mais un peuple doux et hospitalier ainsi que le sont presque toujours les noirs quand on ne les traite pas en animaux nuisibles. Je vais vous conduire à notre village, où, si vous voulez cultiver un peu de terre, vous pourrez vivre aisément dans le calme et la paix.

— Bel horizon vraiment ! Sachez, mon brave Monsieur, que je ne suis pas fait pour la paix, ayant juré guerre à mort à mon ennemi.

— Silence, Monsieur, ces mots n'entrent pas dans le vocabulaire d'un chrétien.

L'autre, devant ce sage avis, réprima une insolence que sa situation précaire lui fit comprendre comme assez déplacée. Il mordit ses lèvres bleuies par le manque de circulation occasionnée par les liens qu'on venait de rompre, et il reprit d'un ton faux où, malgré le sens des mots, perçait l'insultante pensée :

— Je vous remercie, Monsieur, de vous intéresser à moi. Je le dois sans doute à vos principes chrétiens qui préconisent la charité. Je vais rapidement vous confier mon désastre :

Je suis victime d'une colossale erreur. Je m'appelle Mathias Ely. J'ai été pour cause politique déporté à Cayenne. J'ai pu m'enfuir à travers mille périls, je voulais parvenir à me justifier, j'avais des appuis, des preuves, toute une défense préparée logiquement pendant ma longue captivité.

— Recueilli mourant en mer par un navire français qui se rendait du cap de Bonne-Espérance au Dahomey, et par conséquent longeait cette côte, j'allais être rapatrié sans être reconnu, j'allais, sous un autre nom, entreprendre une autre vie, travailler dans l'ombre à ma réhabilitation; en un mot, je touchais au port, je l'avais, je puis le dire, atteint par miracle — du diable sans doute, car je ne crois guère au bon Dieu, — lorsque, sur ce vaisseau, il se trouva par malchance, un officier français, un ancien camarade de régiment, qui eut la lâcheté de me reconnaître et de me dénoncer au capitaine.

Celui-ci, sur les instances de ce misérable, auquel pourtant j'avais rendu jadis un immense service pendant notre séjour à Saint-Cyr, me fit jeter dans le canot que vous avez vu et abandonner sur cette côte.

Croiriez-vous que ces deux lâches avaient le courage de jouer la magnanimité, expliquant qu'ils ne voulaient pas me livrer à la justice sommaire qui condamne les évadés du bagne. Oh ! si je les tenais—

— De quoi donc étiez-vous accusé ? fit Pierre Beaucourt avec une douceur triste.

— Une abomination. On prétendait qu'étant en qualité de lieutenant attaché du ministère de la guerre, j'avais dérobé le secret d'une poudre merveilleuse pour la vendre à l'Allemagne.

Pierre Beaucourt, à ces mots, eut un recul d'horreur :

Traître ? C'était un traître qui était là près de lui ! Mais il songea au Christ qui se laissait embrasser par Judas, et il se rapprocha :

— Venez. Prenez votre bagage ; coupable ou non, il y a chez moi un asile pour tous les malheureux.

L'homme obéit. Il n'avait d'ailleurs pas d'autre parti à prendre. Une chance inespérée l'accueillait sur cette terre de pénitence.

Il vécut chez le bon docteur quelques jours. En vain celui-ci chercha-t-il à pénétrer le secret de cette âme fermée ; aucune expansion, aucun remords n'en pouvait jaillir. Occupé sans cesse à préparer sa fuite, il n'avait pas d'autres pensées.

Par tous les moyens possibles, il essayait de se créer des ressources, et il y arrivait avec une patience, et une intuition rare des gains faciles.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabr. p. PP. Trappistes, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt : J. Girard, 74, rue Nationale, Lille